



Comité d'Éscrime d'Ile de France

Paris, le 16 décembre 2010

H2016 ZONE MINIME IDF

23 JANVIER 2011

L'épreuve de zone Minime aux 6 armes sera organisée le :

23 JANVIER 2011

au Grand Dôme

Rue du Grand Dôme

91140 Villebon-sur-Yvette

Horaires

Fleuret Hommes Minimes Epée Hommes Minimes	Pointage 7H30	Fin du pointage 07H45	Début 08h00
Fleuret Dames Minimes Epée Dames Minimes	Pointage 10H00	Fin du pointage 10H15	Début 10h30
Sabre Hommes Minimes Sabre Dames Minimes	Pointage 12H00	Fin du pointage 12H15	Début 12h30

Engagements :

Vous devez confirmer la participation des tireurs sélectionnés et également régler les droits d'inscriptions auprès de votre ligue (cf. règlement de ligue). Les engagements seront effectués **le jeudi 20 janvier 2011** à midi sur l'interface d'engagements de la FFE par les ligues.

Droit d'inscription :

- ✓ 10 € pour les épreuves individuelles.

Arbitrage :

- ✓ 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés (par arme) pour l'épreuve individuelle.

Information :

Les ligues pourront effectuer des remplacements jusqu'au vendredi midi. Aucun remplacement n'aura lieu le jour de la compétition. Les poules seront publiées sur les sites internet des 3 ligues le vendredi 21 janvier à partir de midi.

Fabrice WITTMER
CTS Ile de France

Siège social :

Comité d'Éscrime – 40 av. du Gal Leclerc – BP 56 – 78362 MONTESSON cedex